

(1)

2^{ème} ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 1300
 Le 14 février 2019
 à 21 heures 11
 est né(e)⁽²⁾ Elaya Jade

WUILLAUME

du sexe féminin à Paris le 1^{er} arrond.

(3)

reconnu(e)⁽⁴⁾Délivré conforme aux registres, le 15 FEV. 2019**Mentions marginales⁽⁵⁾**

*L'officier de l'état civil
Sceau*

*Le fonctionnaire municipal délégué
dans les fonctions d'état civil
par le Maire de Paris*



Extrait de l'acte de décès n° _____

(6)

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
Mentions marginales⁽⁵⁾

*L'officier de l'état civil
Sceau*

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).
 (2) Prénom et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{ère} partie : ... 2^{nde} partie : ... » en cas de double nom.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».

(1)

ENFANT**Extrait de l'acte de naissance n°**

Le _____
 à _____ heures
 est né(e)⁽²⁾ _____

du sexe _____ à _____

(3)

reconnu(e)⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales⁽⁵⁾

*L'officier de l'état civil
Sceau*

Extrait de l'acte de décès n° _____

(6)

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
Mentions marginales⁽⁵⁾

*L'officier de l'état civil
Sceau*

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».